



INVITATION AU PARC SAFARI

La Ville de Saint-Rémi, en coopération avec la MRC des Jardins-de-Napierville, est heureuse de vous inviter à visiter le Parc Safari, à un prix d'admission exclusif négocié avec le Parc Safari et la Fondation des amis du Parc Safari :

- ⇒ 20 \$ / adulte (13 ans et +) taxes incluses
- ⇒ 10 \$ / enfant (3-12 ans) taxes incluses

Conditions :

- Compléter et présenter la lettre d'invitation (disponible en ligne saint-remi.ca ou à la réception de la mairie, de la bibliothèque ou du Service des loisirs situé au centre communautaire) ;
- Le conducteur devra présenter à la billetterie une preuve de résidence et acquitter le prix d'entrée.

Cette invitation s'adresse exclusivement aux résidents de la MRC des Jardins-de-Napierville et à leurs invités voyageant à bord d'un même véhicule.

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Centre de Femmes La Marg'Éve DÉJEUNER COLLECTIF

Le mercredi 16 août de 9 h à 11 h 30, venez commencer la journée du bon pied avec un bon déjeuner et une discussion entre femmes.
Informations : 450 454-1199

ÉPLUCHETTE

Le Club vous informe que nous avons dû changer la date du souper, car les salles n'étaient pas disponibles le 16 août comme prévu sur l'agenda. Ainsi, l'épluchette de blé d'Inde et le souper froid auront lieu le 23 août. Les billets sont en vente par les personnes suivantes : Gérald Trudeau 450 454-4708, Suzanne Drolet 514 351-8586, Jocelyne Doyon 450 992-0786 et Yvette Serres 450 454-2346. De plus, nous serons à la salle de la Fadoq le mercredi 16 août de 19 h à 21 h pour la vente des billets au coût de 10 \$. Seuls les membres du Club Fadoq Saint-Rémi sont admis au souper. Les cartes de membre sont aussi en vente au coût de 25 \$.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca



PROCHAINES ACTIVITÉS

Campagne de financement

Les billets Opti-Voyages 2023 sont à vendre au coût de 120 \$. Il n'y a que 325 billets. Tous les profits servent à organiser des activités pour les jeunes. Le premier tirage aura lieu le mercredi 9 août. Informations : Sylvie Tremblay au 514 609-9294 ou Pierre Charbonneau au 514 978-6384

Sortie à la ronde

Le lundi 7 août prochain aura lieu une sortie à La Ronde parrainée par le Club Optimiste et le Club Opti-Jeunes de Saint-Rémi. L'activité s'adresse aux jeunes de 9 à 14 ans de Saint-Rémi et les environs.

Coût : Billet d'entrée et l'autobus : 25 \$ / Billet d'entrée, l'autobus et la passe-repas : 48 \$.

Les places sont limitées. Inscriptions et informations : Louis Desnoyers 438 883-1112, Pierre Dufour 514 617-1200, Sylvie Tremblay 514 609-9294.



Prochaine séance du conseil municipal
21 / 08 / 2023 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale
24 / 08 / 2023 à 13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église

Heures d'ouverture
Mercredi de 10 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 16 h
Samedi de 9 h à 16 h

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 21 juillet 2023
VOL. 27 N° 16

LA VILLE VOUS INFORME...

MOT DE LA MAIRESSE



Comme vous le savez, le bien-être de notre population nous tient à cœur. Même si la santé est une responsabilité provinciale, nous poursuivons les efforts pour avoir de nouveaux médecins dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Pour une deuxième année, je vais participer à une rencontre de séduction afin d'attirer des finissants en médecine (cohorte 2023). L'objectif est de mettre en valeur notre ville ainsi que la MRC en tant que milieu de vie et de travail agréable, où il fait bon vivre.

Par ailleurs, la sécurité de nos citoyens est l'une des priorités du conseil municipal. C'est pourquoi, lors de la dernière séance, nous avons adopté une nouvelle *Politique sur les mesures de modération de la circulation* (dos d'âne, balise, etc.). Il est possible de la consulter en ligne : saint-remi.ca/services/reglementations/. L'objectif est de mieux encadrer les actions de la Ville.

En terminant, plusieurs d'entre vous seront en vacances durant les prochaines semaines, alors je vous souhaite d'en profiter pleinement avec les personnes qui vous sont chères.

Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 17 juillet, le Conseil a, entre autres :

- accepté les demandes de dérogation mineure en référence aux propriétés suivantes :
 - 64, rue Thouin : demande concernant le prolongement du mur mitoyen et le total des deux marges latérales;
 - 66-70, rue Saint-Luc : demande concernant la largeur et la superficie de lot ainsi que l'aménagement des entrées charretières.
- approuvé le PIIA en vue de la construction d'un bâtiment bifamilial de deux étages qui sera situé au 66-70, rue Saint-Luc.
- autorisé le versement d'un montant de 700 \$ au Cercle de Fermières Saint-Rémi pour ses activités durant l'année 2023.
- appuyé le projet du Cégep de Valleyfield d'offrir le programme d'études du DEC en techniques policières à partir de l'automne 2024 ou 2025.
- autorisé la signature de l'acte de prolongation de bail emphytéotique, pour une durée additionnelle de 25 ans avec le Club de Motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc., concernant une partie du lot situé au 15, rue du Parc.





SOIRÉES MUSICALES SOUS LES ÉTOILES

Présentées par Desjardins

Cet été, la Ville vous propose des spectacles en plein air. Ils auront lieu à 20 h sur le parvis de l'église. **Pensez à apporter vos chaises ou couvertures !** En cas de mauvais temps, ils auront lieu à l'intérieur du bâtiment.

Le **jeudi 27 juillet**, c'est **Karo Laurendeau** qui sera en prestation. Elle vous présentera son album *De terre et d'asphalte*, qui est teinté de Country bien assumé, d'une touche de Rock et d'une masse de sincérité ! Des histoires vraies pour les gens vrais !

Le **jeudi 3 août**, **Brian Tyler**, un chanteur armé d'un charisme et d'une puissance vocale, provoquera les ovations. Il est reconnu comme *Le Bluesman* du Québec. Avec son groupe *Brian and the Bluestorm*, il vous présente son spectacle *Back on Track*.



Le **jeudi 10 août**, le meilleur groupe rock sera à Saint-Rémi ! Avec un répertoire impressionnant qui couvre tous les grands succès rock des 60 dernières années, *Backbone* fera lever le party !

Programmation complète : saint-remi.ca. *Merci à nos partenaires principaux: Desjardins et Christine Fréchette, députée de Sanguinet.*

EXPOSITION « SÉRÉNITÉ FLORALE » DE MAY TARATUTA



Depuis le 18 juillet, la bibliothèque accueille l'exposition de May Taratuta. Graphiste de formation, elle est une artiste multidisciplinaire de Saint-Michel. Elle sera à la bibliothèque pour présenter son œuvre et discuter d'art et de photographie lors du lancement de l'exposition qui aura lieu le **jeudi 27 juillet de 17 h à 19 h**.

L'exposition sera affichée à la bibliothèque jusqu'au 17 octobre prochain.



Voici l'avis public qui a été publié sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

RÉSUMÉ DE L'AVIS PUBLIC

	Adresse / objet	Démarche en cours
Second projet de règlement n° V654-2023-27	<p>Ce second projet de règlement a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> de revoir les dispositions applicables au stationnement notamment en réduisant la superficie autorisée en cour avant des propriétés multifamiliales ainsi qu'en harmonisant le ratio de cases de stationnement exigé pour chaque logement dans les projets intégrés; de peaufiner certaines dispositions afin de s'assurer de l'ajout d'îlot de verdure lors de l'aménagement d'aire de stationnement comportant des rangées de plus de 15 cases consécutives. 	<p>APPROBATION DE CERTAINES PERSONNES HABLES À VOTER</p> <p>Les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum auront jusqu'au 21 août à 16 h 30 pour déposer une demande afin que des dispositions de ce second projet de règlement soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.</p>

TAXATION 2023 Prochaine échéance

Le troisième versement pour le paiement des taxes municipales est le **jeudi 3 août**.

Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- Avec votre institution bancaire : en ligne, au comptoir ou au guichet;
- Chèque (postdaté ou non) envoyé par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres de la mairie (façade de la rue Perras);
- En argent comptant ou par Interac directement à la mairie.

SORTEZ VOTRE POPCORN !

Pour une belle soirée en famille, venez assister au prochain ciné plein air au parc Jean-Paul-Ferdais (69, rue des Merisiers). Le **4 août vers 21 h** c'est le film **Timescape - Retour aux dinosaures** qui sera présenté.

Description : Jason, un jeune garçon brillant, mais incompris, tombe par hasard sur un mystérieux engin spatial écrasé dans la forêt près de chez lui. Il y rencontre Lara, une jeune fille tout aussi curieuse qui vient justement de découvrir le vaisseau, elle aussi. En tentant de comprendre le mode d'opération du vaisseau, ils se voient catapultés dans le temps pour se retrouver à la fin de l'époque des grands dinosaures. Ils étaient en fait dans une machine à voyager dans le temps ! Avec l'aide du robot M.I.A., l'ordinateur de bord du vaisseau, les jeunes explorateurs doivent réussir à réparer les dommages et retourner à la maison sans délai, avant l'impact cataclysmique de l'astéroïde responsable de l'extinction des dinosaures.

60 INCENDIES DE FORÊT sont causés par des FEUX DE CAMP

Chaque année, 60 incendies de forêt sont causés par des feux de camp.

- Respectez les interdictions de faire des feux à ciel ouvert et **NE FAITES PAS** de faire un feu s'il y a danger d'incendie, varie d'élevé à extrême.
- CHOISISSEZ** un emplacement bien dégagé et faites le feu sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue.
- N'EXCEDEZ PAS** le 1 mètre par 1 mètre pour votre feu de camp.
- SURVEILLEZ** votre feu de camp en tout temps et ayez de l'eau à portée de main.
- ÉVITEZ** de faire un feu lorsque le vent souffle à plus de 20 km/h.
- ÉTEINDEZ** complètement votre feu de camp avec de l'eau ou du sable.
- BRASSEZ** les cendres et recommencez jusqu'à ce que vous soyez assuré que le feu est bien éteint.

PRÉVENTION DES INCENDIES

Durant les derniers mois, vous entendiez souvent dans les nouvelles qu'il y a des feux de forêt un peu partout au Canada et au Québec. Ces incendies sont, dans la majorité des cas d'origine humaine. Sur le site Internet, sopfeu.qc.ca, vous pouvez voir chaque jour le niveau de l'indice d'inflammabilité sur notre territoire et les restrictions qui s'appliquent.

Avec l'arrivée des vacances, nous tenions à vous rappeler que toute personne qui fait un feu en forêt ou à proximité de celle-ci doit :

- Nettoyer au préalable l'endroit où elle désire allumer le feu;
- Avoir en sa possession, sur les lieux où elle désire faire un feu, l'équipement requis pour prévenir qu'il ne s'échappe et pour l'éteindre;
- Avoir entassé ou disposé en rangée les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 m et sur une superficie maximale de 6 m²;
- Avoir aménagé et conservé un coupe-feu entre la forêt ou toute matière combustible et les matières destinées au brûlage;
- Rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

Niveau vert en vigueur

Détails : saint-remi.ca

Des constats seront émis en cas d'infraction.

Economisons l'eau pour aujourd'hui et demain